

Saint Quentin en Yvelines, le 31 mars 2019

Lettre du CODESQY N°25 - mars 2019

Edito :

Engagement et détermination !

Ces deux mots définissent parfaitement l'action de nombreux membres du CODESQY, je tiens à les en féliciter chaleureusement. J'en veux pour preuve le travail considérable accompli par le groupe « enquête jeunes » emmené par Jean-Claude HIBON qui présentera bientôt ses conclusions.

Ainsi le CODESQY démontre qu'il est utile à SQY, par ses travaux, mais aussi par son exemplarité.

Poursuivons !

Yves FOUCHE

I. Prenons date :

... toujours dans la salle du Conseil Communautaire sauf précision

Conseils Communautaires à 19h30

- Jeudi 04 avril 2019
- Jeudi 09 mai 2019

Assemblées Plénières

- Mercredi 10 avril 2019 19h00
- Mercredi 19 juin 2019 19h00 - APO Citoyenneté

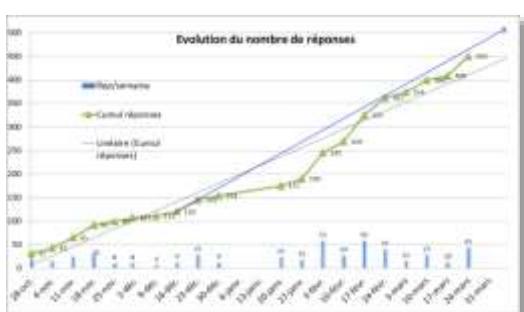
Au programme de la prochaine Plénière d'avril:

- Les **Mobilités en Devenir** par Madame COTE-MILLARD
- Le PPBEI le **Plan de Prévention du Bruit** dans l'Environnement
- L'Enquête Jeunes : premiers résultats

Noter que ce sont les dates prévues à ce jour...sous réserve de modification

II. La parole est donnée au :

• Groupe Jeunes :



Après un ralentissement en période de vacances, le nombre de réponses reprend sa progression : impact d'implication de quelques grandes entreprises ? (Bouygues, JC. Decaux, Saipem) ? ...

Nous étions présents à "SQY Emploi... en piste !" le Jeudi 4 Avril au Vélodrome sur un stand partagé ; affichage et distribution de « tracts ». Nous voulions profiter de l'occasion pour rencontrer un maximum de jeunes.

Clôture de l'enquête le 10 Avril, maintenant Le Groupe Jeunes va dépouiller puis analyser les résultats.

• Commission Environnement, Cadre de Vie & Santé:

SQY prépare un plan d'action "Agriculture locale et circuits courts" qui sera soumis au vote du conseil communautaire en juin prochain. Vous êtes intéressés par ces sujets : faites-vous connaître par Francis ou Jean-Claude qui prévoient de réunir la commission prochainement.

• Groupe PCAET:

Campagne d'information imminente par la CA : à suivre !

• Commission Urbanisme logement Aménagement :

Réunion prochainement pour aborder les sujets suivants : Plan paysage, Révision du PLUi, aménagement de la halle Freyssinet, etc.

• Groupe PPBEi (Plan pour la Prévention du Bruit dans l'Environnement Intercommunal):

Nous avons traité des zones calmes qui sont un point essentiel du PPBEi). Pour mieux comprendre cette notion voici un extrait du Code de l'environnement Article L572-6 (Légifrance). L'avancement du PPBEI sera présenté lors de la prochaine plénière.

Créé par Ordinance 2004-1199 2004-11-12 art. 1 3°, 4° JORF 14 novembre 2004

Les plans de prévention du bruit dans l'environnement tendent à prévenir les effets du bruit, à réduire, si nécessaire, les niveaux de bruit, ainsi qu'à protéger les zones calmes. Les zones calmes sont des espaces extérieurs remarquables par leur faible exposition au bruit, dans lesquels l'autorité qui établit le plan souhaite maîtriser l'évolution de cette exposition compte tenu des activités humaines pratiquées ou prévues.

Ils comportent une évaluation du nombre de personnes exposées à un niveau de bruit excessif et identifient les sources des bruits dont les niveaux devraient être réduits.

Ils recensent les mesures prévues par les autorités compétentes pour traiter les situations identifiées par les cartes de bruit et notamment lorsque des valeurs limites fixées dans des conditions définies par décret en Conseil d'Etat sont dépassées ou risquent de l'être. [Gérard MARIE](#) et [Gérard GRUBER](#)

• Groupe Projet Numérique:

Une réunion, qui a eu lieu le 21 mars, a été l'occasion :

1. De faire la synthèse d'une rencontre avec A. Fahy (Directrice Générale Adjointe au Développement Economique); 10000 offres d'emplois dans le numérique, en 2018, avec une forte demande en bac+5, difficiles à satisfaire. Plusieurs démarches sont engagées pour développer la formation au numérique; SQY a lancé un appel à projets qui s'est concrétisé par le choix de 4 organismes pour 13 formations d'une durée moyenne de 6 mois. Pour les entreprises, SQY a besoin d'un lycée international et d'une école d'ingénieurs. A. Fahy a indiqué les domaines où le CODESQY pourrait apporter une aide:
 - Etablissement de contacts avec les lycées
 - Création de lieux de découverte au numérique
 - Comment atteindre des publics éloignés?
 - Trouver un chemin vers l'emploi pour les décrocheurs ou demandeurs d'emplois
2. Echanges d'idées.

De toutes les façons, des personnes resteront éloignées du numérique : dans ce cas, il faut prévoir des aides extérieures pour accompagner ces personnes.

3. Programme

Nous avons établi un programme de contacts à prendre pour cerner les besoins en formation au numérique ainsi que les évolutions pédagogiques envisageables.

III. Nous avons retenu :

• Côté Urbanisme – Environnement : Plan Paysage SQY

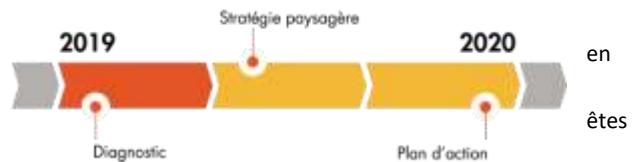


Mercredi 20 mars, trois membres du CODESQY ont assisté à la réunion publique au Centre Technique Communautaire, où l'agglomération a présenté le projet de plan de paysage, récemment lancé en février 2019. Il s'agit d'une démarche volontaire, visant à constituer un outil complémentaire aux plans et Programmes PLUi – PCAET - PLHi, au service de la mise en œuvre d'une politique d'aménagement du territoire de qualité.

Dans la phase de diagnostic actuelle, les habitants et les salariés du territoire sont invités à donner leur avis sur le paysage local au travers d'une plateforme en ligne créée par l'agglomération, avant la mi-mai : [« <https://paysage.sqy.fr/> »](https://paysage.sqy.fr/).

Une description de ce que doit comprendre un plan paysage et les références aux lois qui l'ont défini est donnée dans le document suivant : Brochure explicative sur l'établissement de Plan Paysage.

À SQY, l'objectif de cette réflexion est aussi d'enrichir les projets d'aménagement des sites olympiques afin de les mettre en valeur tout préservant les vues sur le grand paysage. Le CODESQY participe à ce plan à travers le PLUi – PCAET – PLHi. Si vous intéressés, contactez Yves Londechamp



• Du côté de la Commission Culture

Des membres de la commission ont participé à l'Assemblée générale d'**Anim'Assos**. Après 5 mois d'existence, « **La Bulle** » **continue son aventure**!

En raison des bons retours concernant sa présence innovante et ses propositions variées et divertissantes, la direction du centre commercial Espace Saint-Quentin souhaite **poursuivre son partenariat avec La Bulle**. En tant qu'espace de culture associatif au sein du centre commercial, Anim'Assos offre un cadre confortable, pour montrer **la richesse artistique de notre territoire**.

Une belle expérience qui mérite l'implication des associations culturelles et artistiques.

Pour s'inscrire, rien de plus simple : contacter contact@animassos.fr

• Conférence « Dynamiques alimentaires et territoire » :

Cette conférence a eu lieu le 14 Mars, dans Le cadre du cycle de 4 conférences et tables-rondes sur les liens entre les espaces agricoles et la ville : cycle « **AGRI et URBA** » organisé par SQY et le réseau des médiathèques.

Un exposé sur les « **Circuits courts et de proximité en Ile-de-France... entre utopie et réalités** » par Laure de Biasi, ingénierie en agronomie, Chef de projet agriculture et alimentation durable à l'IAU IDF a lancé la conférence, suivi d'une table-ronde sur le « **Développement des circuits courts à Saint-Quentin-en-Yvelines : regards croisés** » avec

- Bertrand Houillon, maire de Magny-les-Hameaux : « Initiatives communales pour une alimentation locale »
- Guillaume Lavielle, éleveur et céréalier à Maurepas : « élevage et circuits courts, levier de développement pour une exploitation céréalière »
- Didier Bouzounie, Président de l'AMAP 100% Villepreux : « la mutualisation des intérêts entre territoire, agriculteurs et consommateurs ».



Environ 200 personnes ont participé à cette conférence. Les présentations du cycle et du jour sont sur [SharePoint/C.Environnement/Agriculture locale](#) ; la prochaine conférence « **Quand ça pousse en ville** » est prévue le **16 Mai** »

• Réunion publique sur la modification du Plan Local d'Urbanisme

Intercommunal (PLUi), Communauté d'agglomération, le 26 mars

L'objectif de cette réunion était d'échanger entre l'agglomération et les Saint-Quentinois sur cette révision "allégée" et les évolutions qui se sont produites et les projets apparus depuis février 2017, date de l'approbation du PLUi à 7 communes par le conseil communautaire.



Depuis cette date des projets ont été affinés et des demandes concernant la lisibilité des règles ont été formulées.

Ni ce PLUi, ni le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) qui l'accompagne ne sont remis en cause, donc la philosophie d'ensemble de ces documents ne change pas. Les objectifs de cette révision ont été présentés et expliqués. Il s'agissait par exemple d'apporter :

- des modifications pour améliorer la lisibilité des règles, ou/et de corriger des erreurs matérielles décelées par la pratique du document et de mettre à jour le plan de zonage pour tenir compte de la décision du tribunal administratif concernant certains secteurs (exemple, permettre le développement de l'agriculture urbaine en zone "U").
- -des modifications locales pour permettre ou contrôler l'évolution de secteurs des villes, en particulier dans les centres villes des "villages" soumis à la pression foncière.
- -des compléments pour la protection patrimoniale de certains sites.

Les plans de chaque commune étaient présentés, ce qui permettait à chaque participant de poser des questions sur leur ville aux urbanistes des services de l'agglomération présents à cette rencontre.

Pour compléter les échanges avec les habitants, des registres, des participations par internet (plui@sqy.fr) seront possibles jusqu'à l'enquête publique. Le "plan paysage" actuellement visible sur le site de SQY (<https://paysage.sqy.fr/>) complète aussi la révision du PLUi : chacun est invité à le consulter et à définir quelle identité il veut pour sa ville.

Le conseil communautaire devra approuver ce PLUi "révisé" après approbation des conseils municipaux. Ce document est celui des 7 premières communes. Après le 1er Janvier 2021, avec l'intégration des PLU des 5 autres, ce sera celui des 12 communes, donc de l'agglomération dans son ensemble.

Retrouvez nous sur <http://www.sqy.fr/CODESQY>

Et aussi sur Facebook : [« CODESQY, Conseil de Développement de Saint-Quentin-en-Yvelines »](#)

Directeur de la Publication : [Yves FOUCHE](#), Président.

DIRECTRICE DE LA RÉDACTION : [Michèle CHOSEROT](#), Responsable de la Commission Communication
[Patricia MALIVET](#) – Chargée de Gestion (01 39 44 82 07)

